

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 10
Présents : 7

DELIBERATION N° 24 -2017

Séance du jeudi 4 mai 2017



L'an deux mille dix-sept et le jeudi 4 mai, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 avril 2017 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. Pierre POUILARD, M. Jean-Pierre NOMIUS, M. MEYSSONNIER Gérard, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle

Absent non excusé : Jean-Claude FAURE

Absentes excusées : Danielle BLANC, Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Jean-Pierre NOMIUS

Objet : emplois saisonniers

Le Maire fait part à l'Assemblée présente des candidatures pour les emplois saisonniers d'été parvenues en Mairie.

Il propose l'embauche sur la période de juin 2017 à début septembre 2017 de saisonniers comme suit :

- ROBERT Thomas du 12 juin au 7 juillet 2017
- STEFANI Arnaud du 10 juillet au 31 juillet 2017
- CHARRIER Samuel du 1^{er} Août au 4 septembre 2017

Madame STEFANI Noëlle quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des membres présents (7- 1 qui ne prend pas part au vote)

- Accepte la proposition de son Maire
- Donne pouvoir au Maire pour recruter ces trois agents saisonniers,

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 4 mai 2017


Le Maire
Rémi COSTORIER

